

VIVRE

Quimperlé



Dossier
mi-mandat : où en sommes-nous ?
1ère partie

L'édito)



du maire

On a coutume de dire que les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Cependant, cette sentence que l'on évoque souvent à l'encontre des politiques ne trouve pas forcément sa justification. Elles engagent aussi ceux qui les tiennent.

C'est parce que j'avais la certitude qu'il était urgent de réaliser une série de projets et de changements au bénéfice du développement de Quimperlé, que **je me suis mis au service de ses habitants**.

A l'heure du bilan à mi-parcours, celles et ceux qui m'ont suivi dans cette voie peuvent juger que **les promesses vont de pair avec le respect de la parole donnée**.

Etant maire de tous les quimperlois, je souhaite aussi que ceux qui attendaient de voir pour juger, puissent évaluer le chemin parcouru en trois ans.

Il y a plusieurs manières de réaliser un bilan. On peut s'attacher à mettre en avant les meilleures réalisations en ignorant celles qui sont en attente. Il est possible également d'idéaliser la situation en démontrant avec quelle facilité tout se met en place.

A ces méthodes, **je préfère celle de l'objectivité**.

J'ai été élu sur **un programme qui reste au quotidien le fil conducteur de toutes nos actions**. Il suffit de reprendre les propositions faites alors et de les comparer avec les chantiers engagés pour s'assurer de la nature de notre volonté d'agir. C'est ce à quoi s'attache les pages de ce journal. Mais mon propos, je l'ai dit n'est pas de nous décerner un satisfecit.

Si la comparaison fait apparaître, point par point, **une véritable similitude entre les engagements et leur mise en œuvre**, il reste encore des sujets sensibles comme celui du projet de la maison des jeunes qui n'a pas trouvé à ce jour de conclusion. Cela ne veut pas dire pour autant que la réflexion n'ait pas été conduite dès notre arrivée.

Ce travail est en train de déboucher d'ailleurs sur une

proposition de lieu qui pourrait être la salle du Mille Clubs à Kerjouanneau, salle qui est déjà devenue un lieu de rendez vous apprécié par les jeunes adolescents lors de Vacado.

De même, il est prévu dans **la réhabilitation de l'espace Kerjégu (ancien hôpital St-Michel) l'aménagement d'une salle de répétition pour les groupes de musique**. Enfin, concernant le traitement du problème des jeunes en difficulté, la Cocopaq vient d'engager de son côté une étude sur la prévention au plan intercommunal. Je ne crois donc pas que l'on puisse accrédi-ter l'idée que la jeunesse soit délaissée y compris pour **la petite enfance pour laquelle l'étude d'une maison de l'enfance s'avèrera nécessaire** compte tenu du manque d'envergure de la crèche existante. De plus, **la réintégration de Quimperlé dans l'intercommunalité** a permis de passer le relais à la COCOPAQ pour des dossiers majeurs, comme celui du transport par exemple.

L'ampleur des projets mis en œuvre nécessite évidemment un financement important, dont une partie non négligeable s'effectue grâce aux aides de nos partenaires financiers et à l'impôt. **La recherche des subventions demeure pour nous une préoccupation importante. Le travail des services de la ville et l'intérêt de nos partenaires pour nos projets, ont contribué largement à augmenter la part de subventionnement pour chaque dossier**. Mais malgré tout, cela ne suffit pas. Aussi est-il nécessaire de demander aux Quimperloises et aux Quimperlois de participer à l'effort commun. Les augmentations des impôts locaux trouvent leur justification dans notre volonté de changer le visage de Quimperlé comme nous l'ont demandé les électeurs.

Il n'était plus admissible d'assister sans réagir à l'endormissement de notre ville, c'est pourquoi nous tenons nos promesses.

Daniel LE BRAS



Vivre Quimperlé

Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cédex - Tél. : 02 98 96 37 41 - Fax : 02 98 96 37 39.

Directeur de publication : Daniel Le Bras - Crédit photos : Isabelle Guégan (couverture) ; Christian Scaviner (photo D. Le Bras) ; Gwen Le Rest (cartes COCOPAQ) ; service communication.

Rédaction : Sébastien Parot - Comité de rédaction : Michaël Quernez ; Evelyne Fauré ; Bernard Le Floch ; Corentin Le Tocquec ; Maryannick Pustoch ; Marie-Hélène Scaërou ; Hubert Museux ; Fabrice Vivier ; Yvan Vigier.

Conception : A.R.T. Communication, Quimperlé - Imprimé à 6000 exemplaires par IBB, Hennebont.

Édition : Ville de Quimperlé.

DOSSIER

À MI-MANDAT

Où en sommes-nous ?

Les projets sont le fondement de l'action municipale. C'est pour les voir aboutir que les électeurs les ont choisis. La mi-mandat est donc une étape importante dans la vie d'une municipalité puisque c'est l'instant où l'on peut tirer un premier bilan sur les actions menées. La municipalité s'est donnée comme objectif un certain nombre de projets. Où en sommes-nous ?

Affaires économiques et touristiques

La création d'une zone commerciale à Kergoaler

En raison de son emplacement attractif, l'idée de créer une zone commerciale est apparue incontestable. En effet, bien avant le début des travaux plusieurs entreprises se sont montrées intéressées pour s'y installer. Cette zone a pour but d'accueillir des enseignes déjà présentes sur Quimperlé qui ont besoin de plus d'espace et de nouvelles enseignes nationales et ce, afin de réduire l'évasion commerciale vers d'autres pôles comme Lorient. Les travaux réalisés par la Ville sont déjà très avancés et s'achèveront au début de l'année 2005. Dès lors, les premières surfaces commerciales pourront ouvrir à la fin du premier trimestre 2005. Ce sera notamment le cas de l'enseigne de produits surgelés Picard, d'un magasin de Bricolage, d'un commerce d'électroménager.

Cette zone accueillera également une piscine intercommunale et le nouveau centre de secours des Sapeurs Pompiers. Ceci permet à la partie Ouest de la ville de bénéficier d'un véritable aménagement avec le concours du Conseil général pour l'entrée de ville.

La requalification et l'extension de la zone artisanale de la Villeneuve-Braouïc



La première tranche de l'extension a été réalisée sous le label Qualiparc, label de qualité pour les porteurs de projets souhaitant s'installer. Elle

accueille des professions du tertiaire et des entreprises artisanales. Les travaux réalisés par la Ville se sont achevés en 2004. Aujourd'hui on peut notamment y voir la surface alimentaire Aldi qui donne satisfaction aux habitants des quartiers Est fortement demandeurs lors des réunions de quartiers.

Cette zone a été depuis transférée à la Cocopaq. La seconde tranche sera donc gérée par l'intercommunalité et verra l'implantation d'autres entreprises qui viendront compléter l'offre artisanale et commerciale de la première tranche.

La création d'un nouvel Office de tourisme, place Saint-Michel

C'est chose faite depuis juillet 2002. L'Office de tourisme qui se trouvait à l'étroit dans son local de Basse-Ville s'est implanté place Saint-Michel au pied de l'Eglise Notre-Dame. Un lieu central permettant ainsi aux touristes de sillonner Quimperlé de haut en bas. En complément une antenne de l'Office de tourisme reste présente en Basse-Ville durant la saison estivale (de juin à septembre) de manière à répondre au mieux à la demande des touristes. Dans le cadre du réaménagement de la Basse-Ville, le transfert de cette antenne au cœur historique de la cité est envisagé.

Enfin, la municipalité a été récompensée des moyens supplémentaires mis en place à l'office de tourisme par l'obtention d'une troisième étoile. Ainsi, les 48 000 touristes mais aussi les Quimperlois bénéficient d'une offre de services beaucoup plus large. Cette augmentation de moyens a ainsi permis une hausse de fréquentation de 46% depuis 2001.



Animation culturelle

La construction de la médiathèque, place Saint-Michel



Plus que quelques mois à attendre et ce projet phare verra le jour. Déjà les quimperlois ont pu voir s'élever de terre le bâtiment, place Saint-Michel. Un emplacement idéal pour un équipement culturel de cette ampleur puisqu'il se situe au cœur du centre-ville, sur la place la plus importante, de manière à faciliter l'accès du plus grand nombre.

Le déménagement des 220 m² de l'ancienne bibliothèque a commencé depuis fin octobre et l'aménagement des 1600 m² de la Médiathèque se fera au cours du premier trimestre 2005 pour une ouverture en avril.

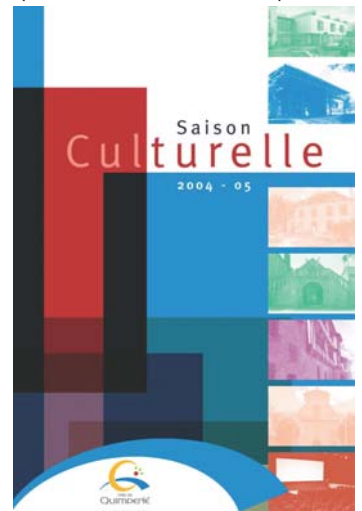
Le nouvel équipement offrira un fonds documentaire plus important avec pour commencer 20000 livres pour adul-

tes (+38%), 20000 livres pour enfants (+22,5%), 3000 CD (+23 %), 500 DVD, et 250 Cdroms. La médiathèque sera un lieu ouvert à tous favorisant les rencontres, les échanges, la découverte, le plaisir et le savoir. Les Quimperlois disposeront enfin d'un outil moderne, performant et accueillant favorisant l'accès à la culture.

La proposition d'une saison culturelle annuelle, mariant arts plastiques et spectacles vivants

En matière culturelle, la Ville de Quimperlé s'est jusqu'ici distinguée par sa politique d'exposition d'art contemporain. Mais, la municipalité a voulu aller plus loin en dotant Quimperlé d'une véritable saison culturelle lui permettant ainsi de proposer une programmation culturelle transversale et cohérente. Pour cela, le budget dédié à la culture a été revu à la hausse dès 2001, une personne a été recrutée, une politique tarifaire basse a été instaurée et une communication spécifique a été mise en place.

Expositions, concerts, spectacles vivants, manifestations événementielles forment une programmation complémentaire permettant à chacun de vivre pleinement ses envies culturelles.



La rénovation du cinéma municipal



L'ancien cinéma Eden ne correspondait plus aux attentes du public depuis l'ouverture des multiplex lorientais en 1999. L'objectif a donc été de réhabiliter le cinéma et d'en faire une salle de proximité très confortable offrant des tarifs attractifs. En décembre 2002, le cinéma renaît donc sous son nouveau nom : La Bobine. Elle offre une programmation variée alternant les films grand public et les projections art et essai sous l'égide de l'association Chlorofilm. Pour parfaire son offre et favoriser encore plus l'accès au cinéma, la Bobine propose tous les étés une série de séances gratuites en plein air à la prairie Saint-Nicolas.

Travaux, réseaux, jardins

L'aménagement de l'espace urbain pour la sécurité de tous ses usagers



Bon nombre de Quimperlois avaient émis le souhait que Quimperlé devienne une cité où l'on puisse se déplacer en toute sécurité, à pied en vélo ou en voiture. La municipalité a donc mis en œuvre plusieurs actions visant à améliorer cette sécurité.

La première mesure a été de réduire la vitesse des automobiles en aménageant les voies de circulation. Ainsi un certain nombre de voies ont été rétrécies et les trottoirs élargis de manière à sécuriser les piétons. D'autre part, des zones limitant la vitesse à 30 km/h ont été instaurées.

Enfin, des bandes cyclables ont été réalisées route de Lorient et cette action est poursuivie à l'heure actuelle sur l'axe reliant le rond-point de Kerbertrand à celui de Kervidannou en partenariat avec le Conseil général.

Par ailleurs une commission extra-municipale " la rue partagée " a été mise en place. Elle réunit tous les acteurs locaux qui sont parties prenantes des questions de circulation. Ainsi, responsables d'auto-école, policiers municipaux, gendarmes, membres d'association piétonnière, membres de clubs cyclistes, responsables de compagnies d'autocars et élus se réunissent plusieurs fois par an pour discuter des différents problèmes liés à la circulation quimperloise et débattent des solutions à apporter.

L'accentuation du fleurissement pour obtenir le label "Ville fleurie"

Depuis 2001, un effort considérable a été effectué pour embellir la Ville grâce au fleurissement des rues, des espaces verts et des ronds-points. Cet effort largement remarqué par les touristes et les Quimperlois a valu à la Ville le 3ème prix départemental au concours des Villes fleuries 2004. La Ville de Quimperlé n'a donc pas encore sa première fleur, mais elle est sur la bonne voie. En effet, les arcanes du concours laissent à penser que la première étape pour l'obtention d'une fleur est une récompense au niveau départemental. C'est donc chose faite. Reste alors à poursuivre les efforts en matière de fleurissement et la Ville devrait selon toute logique décrocher l'ornement tellement attendu.



Urbanisme et environnement

L'opération de redynamisation du centre-ville



L'OPAH-RU est lancée. Elle comprend trois volets répartis en vingt actions qui portent sur l'aménagement des espaces publics, les aides à la rénovation des logements, façades et vitrines commerciales et enfin la revitalisation du commerce. Concernant les aménagements des espaces publics de la Basse-Ville, les études ont été réalisées et les architectes ont été retenus. La première tranche des travaux, rue de la Paix, rue Brémond d'Ars, Place Hervo devrait commencer début 2005. Parallèlement dans la même période, la restructuration

de la Place Jean-Jaurès débutera. Le volet des aides à la rénovation des logements façades et vitrines est lancé depuis le 5 novembre. Tous les vendredis après-midi, les Quimperlois intéressés peuvent se rendre à la permanence tenue par l'équipe d'animation au service urbanisme de la Ville de Quimperlé. La coloriste conseil participe à la permanence du troisième vendredi de chaque mois. Enfin le volet revitalisation du commerce se fait en concertation avec l'Union des commerçants.

L'achat de l'ancien hôpital et son aménagement

La municipalité a voulu créer un véritable pôle attractif autour de la Place saint-Michel avec la construction de la médiathèque, l'installation de l'Office de tourisme et l'acquisition de l'ancien hôpital saint-Michel. La Ville de Quimperlé a donc acheté les bâtiments mis en vente par l'hôpital pour essayer de trouver une solution au manque de locaux pour les associations et les services communaux. Au cours d'une première phase qui débutera au premier trimestre 2005, le bâtiment de 1100 m² retrouvera sa forme initiale en H et accueillera les services du CCAS (Centre Communal d'Action Social), du Clic (Comité local d'information et de coordination auprès des personnes âgées) et des services sociaux du Conseil général à l'automne 2005. La seconde tranche des travaux sera dédiée à l'aménagement de locaux pour la police municipale et à la création de salles à destination des associations. La troisième tranche sera consacrée à la création d'une salle pour les conseils municipaux et à la réalisation d'autres locaux associatifs.

L'attractivité de la ville

Quimperlé est une ville qui attire. Pour preuve, le nombre d'instruction de permis de construire ne cesse d'augmenter depuis 2001 et devrait encore s'accroître (en 2001, 83 permis ont été

instruits alors que sur les dix premiers mois de 2004, 120 l'ont été). Ainsi 400 maisons seront construites dans les cinq ans. Ce phénomène devrait se confirmer en termes de population, puisque 1500 habitants supplémentaires sont à prévoir à Quimperlé d'ici 2007. La ville passera alors de 11 500 habitants à 13 000. Pour répondre aux besoins croissants, la municipalité envisage la réalisation d'ici 2006, d'un lotissement à destination des particuliers ayant des revenus modérés.

La lutte contre les inondations

Les inondations de 2000 ont marqué tous les Quimperlois. La municipalité a donc dès les premiers instants de son mandat mis tout en œuvre pour lutter efficacement contre les risques d'inondations. Après la remise en état, des lieux détruits par les inondations, la municipalité a acquis dès l'automne 2001, plus de 150 mètres de barrières anti-inondations qui sont installés chaque hiver en cas de besoin le long du Quai Brizeux. D'autre part dès 2002, plusieurs travaux sont lancés sur l'Isole. La poutre France Télécom est déposée afin de ne plus gêner le passage des eaux lors des crues. Le pont Jeanne d'Arc est rehaussé de 15 à 25 cm dans le même but. Sur l'Ellé, le Pont Fleuri est consolidé. Le radier (dalle servant de fondation aux piliers du pont) est abaissé de 15 à 20 cm de manière à gagner une forte section d'écoulement. En 2003, le verrou rocheux de

DOSSIER



L'Ellé est détruit, tout comme la passerelle du Rialto. En 2004, une nouvelle passerelle ne faisant plus barrage à l'écoulement de l'Isole est reconstruite et la passerelle de France Télécom est détruite. La passerelle du Crédit Agricole devrait l'être prochainement. Quant à la quatrième, des négociations sont en cours. Enfin le Pont salé devrait être détruit à la fin de l'année pour laisser la place à un nouveau pont respectant les normes d'écoulement et son intégration au site conformément aux recommandations de l'architecte des Bâtiments de France.

La Ville fait également évoluer constamment son système d'alerte anti-crues. Ainsi dès 2001, la municipalité a investi dans une nouvelle version du système Antibia beaucoup plus rapide et beaucoup plus performante. En 2003 quatre lignes d'appels ont été ajoutées aux quatre existantes. Résultat : les riverains susceptibles d'être inondés sont prévenus beaucoup plus rapidement et peuvent prendre les mesures nécessaires. À titre d'exemple, il fallait cinq heures pour prévenir 190 personnes en 1997, il ne faut plus qu'une heure et demie, aujourd'hui, pour en prévenir plus de 500.

Démocratie locale et communication

La mise en place des réunions de quartier

Depuis 2001, le rythme est désormais pris : deux fois par an, les élus rencontrent les Quimperlois, au cœur de leur quartier. Ces réunions ont pour but de mieux connaître les habitants, de comprendre leurs attentes et de les associer à la vie municipale. Ainsi chacun peut exercer sa citoyenneté en échangeant idées et remarques sur les divers axes de la politique municipale. A ces 10 réunions annuelles, il faut ajouter celles consacrées à des thèmes précis, dans un souci d'information et de concertation.

L'instauration d'un quart-d'heure de questions libres à la fin des conseils municipaux

La municipalité a jugé important de donner la parole aux Quimperlois à l'issue des Conseils municipaux. En effet, chacun est désormais libre de s'exprimer durant le Quart d'heure de libre parole. Une innovation importante puisque régulièrement, des Quimperlois, présents dans le public, souhaitent s'exprimer sur les thèmes abordés en Conseil ou sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

La création du site internet de la Ville

Aujourd'hui il est indispensable pour une ville d'exister sur la toile mondiale. Pour beaucoup Internet est en effet devenu un outil quotidien dans la recherche d'informations. Consciente de la nécessité d'apporter ce service supplémentaire à la population et aux touristes, la municipalité a ouvert en janvier 2004 le site www.quimperle.com. Outre les informations touristiques et économiques destinées principalement aux personnes extérieures, de nombreuses informations pratiques permettent aux Quimperlois de mieux vivre leur ville. Ainsi, chacun peut consulter l'agenda des manifestations ou le journal municipal en ligne, connaître tous les services municipaux, trouver les informations nécessaires pour les démarches administratives, ou encore se tenir informé des délibérations du conseil municipal.

Depuis le début de l'année, plus de 2200 personnes visitent le site chaque mois.

Retrouvez la suite du bilan de mi-mandat
dans le prochain numéro

Bibliothèque : fermée pendant 5 mois

En raison du transfert du fonds documentaire vers la nouvelle médiathèque, la bibliothèque est fermée pour une durée d'environ 5 mois. La Médiathèque ouvrira au printemps 2005. Entre temps les abonnés Quimperlois peuvent profiter du réseau de bibliothèque intercommunal gratuitement. En effet, après avoir choisi, une des 11 bibliothèques participantes, l'abonné pourra, sur présentation de sa carte quimperloise, emprunter des documents.

Renseignements auprès de la COCO-PAQ au 02 98 35 13 59.

Le nouveau Vas-Y est arrivé



L'édition 2004-2005 du guide " Vas-y " est disponible. Vous pouvez d'ores et déjà la trouver en mairie et dans tous les lieux publics de la Ville. Cette nouvelle édition réactualisée s'habille tout en couleur avec de nouvelles photographies pour joindre l'utile à l'agréable.

CEA : le chèque emploi associatif

Le Chèque Emploi Associatif (CEA) est une nouvelle offre de service proposée par les URSSAF aux Associations employant peu de salariés. Inspiré du Chèque Emploi Service, le CEA permet à celles-ci d'accomplir en toute simplicité l'ensemble des formalités sociales liées à l'emploi de salariés à savoir : le paiement des salaires, la déclaration des éléments nécessaires au calcul de toutes les cotisations sociales, l'établissement et la remise au salarié d'une attestation d'emploi valant bulletin de salaire.

Pour les associations souhaitant en savoir plus, contactez l'URSSAF du Sud Finistère au 02 98 76 42 42 ou par internet www.quimper.urssaf.fr

TRANSPORT EN COMMUN

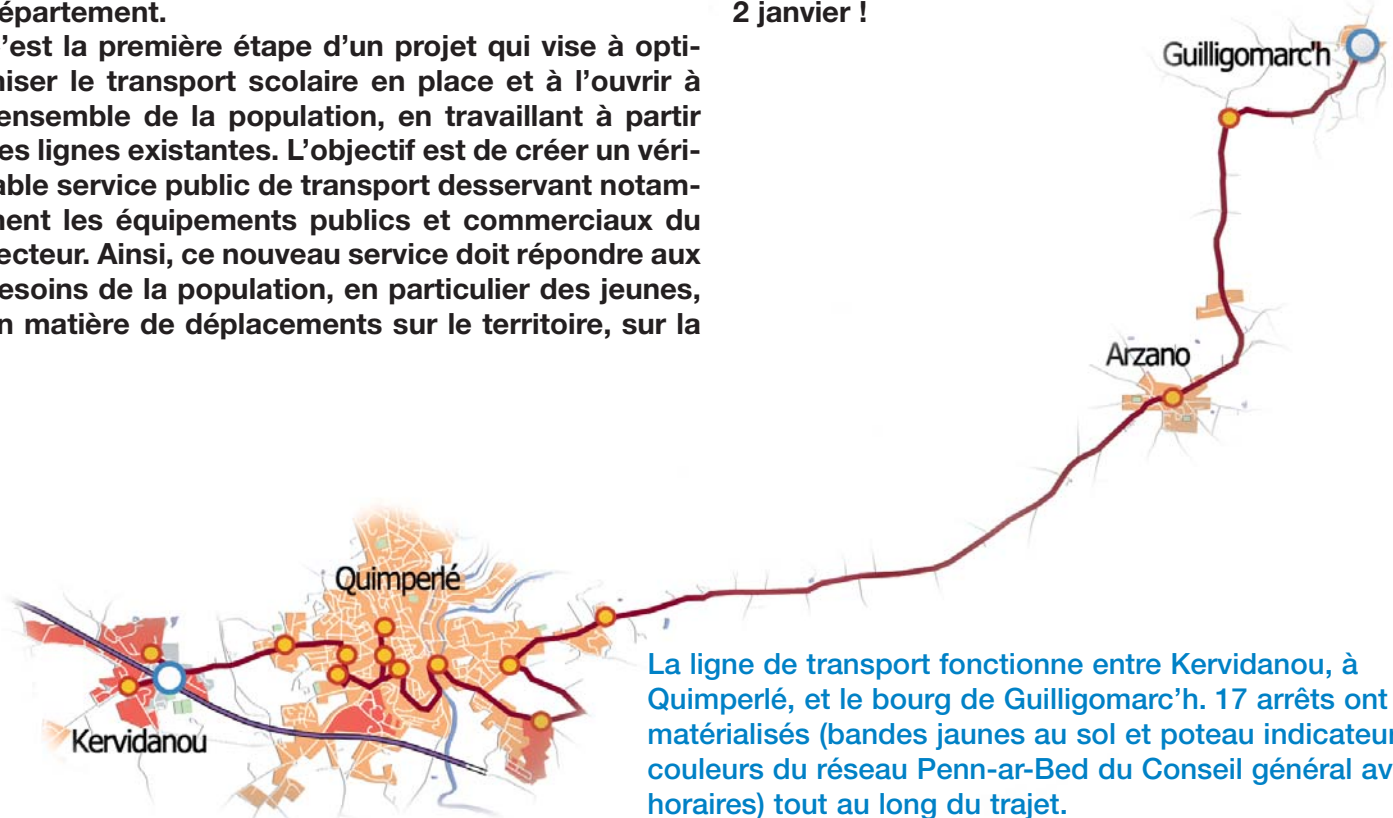
Le bus, c'est gratuit jusqu'en janvier !

Depuis le 8 novembre, la COCOPAQ a ouvert une ligne expérimentale de transport en commun entre Quimperlé, Arzano et Guilligomarc'h, avec le concours financier du Conseil général. Cette ligne fait d'ailleurs partie du réseau Penn-ar-Bed du département.

C'est la première étape d'un projet qui vise à optimiser le transport scolaire en place et à l'ouvrir à l'ensemble de la population, en travaillant à partir des lignes existantes. L'objectif est de créer un véritable service public de transport desservant notamment les équipements publics et commerciaux du secteur. Ainsi, ce nouveau service doit répondre aux besoins de la population, en particulier des jeunes, en matière de déplacements sur le territoire, sur la

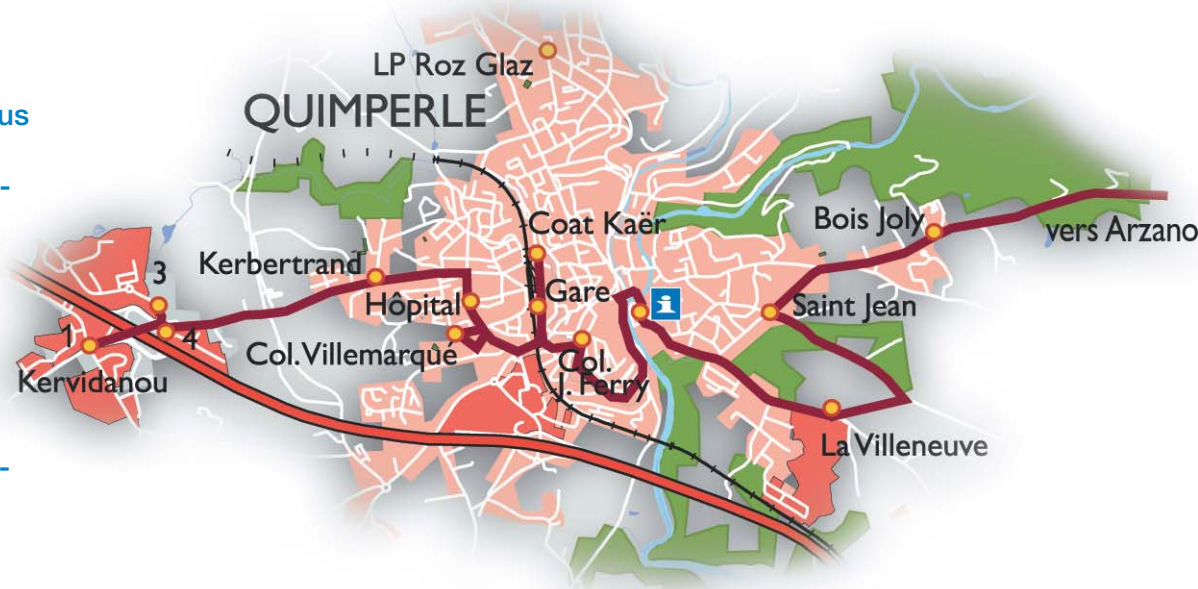
période scolaire comme pendant les vacances. Ces déplacements sont multiples : centre commercial, centre ville, stade ou salle de sport... voire la gare pour rejoindre Lorient ou Quimper.

Le ligne est donc en service. Et c'est gratuit jusqu'au 2 janvier !



La ligne de transport fonctionne entre Kervidanou, à Quimperlé, et le bourg de Guilligomarc'h. 17 arrêts ont été matérialisés (bandes jaunes au sol et poteau indicateur aux couleurs du réseau Penn-ar-Bed du Conseil général avec horaires) tout au long du trajet.

13 arrêts ont été prévus pour la traversée de Quimperlé, entre Bois-Joly et Kervidanou. Avec notamment la desserte de la gare, pour les correspondances avec Quimper et Lorient, des collèges et lycées et du centre-ville.



Ligne 25 du réseau Penn-ar-Bed

Ligne 25 Hiver 04/05

GUILIGOMARC'H - QUIMPERLE
SERVICES EN SEMAINE (DU LUNDI AU VENDREDI NON FERIES)

Jours de circulation	LMMe JV	LMMe JV	S	LMMe JVS	LMMe JVS	D F	D F
Circule en période scolaire	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de vacances	non	oui	non	non	non	non	non
Renvois à consulter				08:31	14:11		

Correspondances SNCF de LORIENT QUIMPER

Quimperle	07:30	07:30	07:05	08:20	14:10		
QUIMPERLE, GUISCAER	07:05	07:07	07:07	08:20	14:12		
QUIMPERLE, BOIS JOLY	07:15	07:15	07:15	08:30	14:20		
QUIMPERLE, SAINT JEAN	07:25	07:25	07:25	08:32	14:32		
QUIMPERLE, LA VILLENEUVE	07:27	07:27	07:27	08:36	14:36		
QUIMPERLE, POINT D'INFORMATION TOURISME	07:31	07:31	07:31	08:40	14:40		
QUIMPERLE, COLLEGE JULES FERRY	07:35	07:35	07:35	08:43	14:43		
QUIMPERLE, COAT KAER	07:38	07:38	07:38	08:47	14:47		
QUIMPERLE, GARE *	07:45	07:45	07:45	08:50	14:50	20:20	20:40
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE	07:46	07:46	07:46	08:51	14:51		
QUIMPERLE, HOPITAL	07:48	07:48	07:48	08:53	14:53		
QUIMPERLE, KERBERTRAND	07:50	07:50	07:50	08:55	14:55		
MELLAC, KERVIDANOU 3	07:55	07:55	07:55	09:00	15:00		
QUIMPERLE, KERVIDANOU 1				09:02	15:02	20:30	20:50
QUIMPERLE, KERVIDANOU 4				09:03	15:03		
QUIMPERLE, KERNEUZEC-ROZ GLAZ							

Correspondances SNCF vers LORIENT QUIMPER

* : horaires SNCF à titre indicatif

Les horaires (source Effia)

Ligne 25 Hiver 04/05

QUIMPERLE - GUILIGOMARC'H
SERVICES EN SEMAINE (DU LUNDI AU SAMEDI NON FERIES)

Jours de circulation	LMMe JVS	Me	LM JV	LMMe JVS	Me S	LM J	V	LM JV	LMMe JVS	Me S
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de vacances	non	non	non	non	oui	non	non	non	non	non
Renvois à consulter				14:11	16:22	16:22		17:38	17:38	

Correspondances SNCF de LORIENT QUIMPER

Quimperle	12:05	13:10	15:30	16:22	16:22	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERNEUZEC-ROZ GLAZ	12:05	13:10	15:30	16:22	16:22	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
MELLAC, KERVIDANOU 3	12:07		15:55	16:45	16:45	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 1	12:10		15:57	16:47	16:47	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 3	12:15		16:00	16:50	16:50	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 4	12:17	12:55	16:05	16:55	16:55	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, HOPITAL	12:18		16:07	16:57	16:57	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE JULES FERRY	12:20	12:50	16:10	16:58	16:58	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE	12:25		16:18	17:00	17:00	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COAT KAER	12:28		16:21	17:05	17:05	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GARE *	12:32	12:45	16:25	17:11	17:11	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE	12:36		16:29	17:15	17:15	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, POINT D'INFORMATION TOURISME	12:38		16:31	17:19	17:19	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, SAINT JEAN	12:48		16:41	17:21	17:21	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, BOIS JOLY	12:58	13:40	16:50	17:31	17:31	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, LA VILLENEUVE			17:00	17:44	17:44	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, SAINT JEAN			17:05	17:49	17:49	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, BOIS JOLY			17:11	17:55	17:55	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE			17:15	18:00	18:00	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GUISCAER			17:19	18:04	18:04	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
GUILIGOMARC'H, CENTRE			17:21	18:06	18:06	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GUISCAER			17:25	18:10	18:10	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, HOPITAL			17:31	18:16	18:16	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERBERTRAND			17:35	18:20	18:20	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
MELLAC, KERVIDANOU 3			17:40	18:26	18:26	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 1			17:44	18:30	18:30	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 3			17:48	18:34	18:34	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 4			17:50	18:38	18:38	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, HOPITAL			17:55	18:42	18:42	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE			18:00	18:46	18:46	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COAT KAER			18:04	18:50	18:50	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GARE *			18:08	18:54	18:54	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE			18:10	18:58	18:58	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, POINT D'INFORMATION TOURISME			18:16	19:04	19:04	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, SAINT JEAN			18:20	19:08	19:08	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, BOIS JOLY			18:26	19:14	19:14	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, LA VILLENEUVE			18:30	19:18	19:18	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, SAINT JEAN			18:34	19:22	19:22	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, BOIS JOLY			18:38	19:26	19:26	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE			18:42	19:30	19:30	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GUISCAER			18:46	19:34	19:34	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
GUILIGOMARC'H, CENTRE			18:50	19:38	19:38	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GUISCAER			18:54	19:42	19:42	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, HOPITAL			18:58	19:46	19:46	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERBERTRAND			19:02	19:50	19:50	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
MELLAC, KERVIDANOU 3			19:06	19:54	19:54	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 1			19:10	19:58	19:58	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 3			19:14	20:02	20:02	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 4			19:18	20:06	20:06	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, HOPITAL			19:22	20:10	20:10	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE			19:26	20:14	20:14	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COAT KAER			19:30	20:18	20:18	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GARE *			19:34	20:22	20:22	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE			19:38	20:26	20:26	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, HOPITAL			19:42	20:30	20:30	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERBERTRAND			19:46	20:34	20:34	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
MELLAC, KERVIDANOU 3			19:50	20:38	20:38	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 1			19:54	20:42	20:42	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 3			19:58	20:46	20:46	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 4			20:02	20:50	20:50	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, HOPITAL			20:06	20:54	20:54	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE			20:10	20:58	20:58	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COAT KAER			20:14	21:02	21:02	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GARE *			20:18	21:06	21:06	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE			20:22	21:10	21:10	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, POINT D'INFORMATION TOURISME			20:26	21:14	21:14	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, SAINT JEAN			20:30	21:18	21:18	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, BOIS JOLY			20:34	21:22	21:22	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, LA VILLENEUVE			20:38	21:26	21:26	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, SAINT JEAN			20:42	21:30	21:30	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, BOIS JOLY			20:46	21:34	21:34	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, COLLEGE VILLEMARQUE			20:50	21:38	21:38	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GUISCAER			20:54	21:42	21:42	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
GUILIGOMARC'H, CENTRE			20:58	21:46	21:46	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, GUISCAER			21:02	21:50	21:50	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, HOPITAL			21:06	21:54	21:54	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERBERTRAND			21:10	21:58	21:58	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
MELLAC, KERVIDANOU 3			21:14	22:02	22:02	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 1			21:18	22:06	22:06	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 3			21:22	22:10	22:10	17:38	18:03	18:03	18:05	18:05
QUIMPERLE, KERVIDANOU 4			21:26	22:14	22:14	17:38	18:03	18:03</		



PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Le foyer fait son cinéma

Le 8 décembre prochain le cinéma La Bobine projettera un film réalisé par les jeunes du foyer Kreisker. Grégoire a voulu faire ce film pour " changer l'opinion des gens ", Mathieu pour " montrer qu'il est un jeune comme les autres ", Alexandre pour " donner une meilleure réputation au foyer " et Vanessa pour " montrer que les jeunes n'ont pas choisi de vivre dans un foyer ". Un projet ambitieux que les jeunes ont réussi à mener à bien dans le cadre d'une structure gérée par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public. Arrêt sur image.

L'association départementale des Pupilles de l'enseignement public (PEP) gère dans le Finistère plusieurs établissements médico-sociaux avec pour missions l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'accès à l'éducation pour tous et la recherche de nouvelles réponses sociales et éducatives pour accompagner l'enfant et sa famille. Dans ce cadre les PEP 29 gèrent plusieurs structures à Quimperlé dont le foyer Kreisker. Celui-ci accueille, en centre-ville, 13 jeunes filles et garçons âgés de 13 à 18 ans. Ces jeunes ont besoin d'un système d'accompagnement après avoir rencontré des difficultés sociales, familiales ou personnelles. Les 6 éducateurs qui les encadrent développent un certain nombre d'actions pour les aider à grandir et à restaurer les liens familiaux. En effet, durant le placement de l'enfant, le foyer essaye d'impliquer au maximum les familles car les parents ont un rôle important auquel personne ne peut se substituer.



locuteurs susceptibles de soutenir le projet " précise Sylvie Le Saux. Et ça marche. En effet, en 2002, les jeunes du foyer avaient un projet autour de la photo. Ils ont porté ce projet à bout de bras pour finalement exposer leurs œuvres lors d'une exposition au Présidial dans le cadre de l'opération **Novembre en photos**.



Le cinéma comme témoin

Forts de ce succès, les jeunes n'ont pas voulu en rester là. Ils se sont donc mis à réfléchir à un autre projet. De là est née l'idée d'un film sur la vie au foyer Kreisker, humanisant ces jeunes trop souvent montrés du doigt. Un nouveau challenge pour eux, nécessitant des moyens et un gros investissement personnel. En effet, réaliser un film n'est pas chose facile. Écriture spécifique, techniques cinématographiques, montage et recherche de financement peuvent très vite décourager le néophyte. Pas les jeunes du foyer ! La première phase a donc été de chercher des partenaires en ficelant un dossier montrant la solidité du projet. " Plusieurs partenaires ont répondu présents. Le premier a été la mairie par le biais du coup de pouce aux jeunes et en mettant à disposition du personnel municipal qualifié pour toute la partie technique du film. Ensuite, la Fondation de France, la Mutualité Française et les Papeteries de Mauduit ont apporté un soutien financier " insiste Patrick Beauvais, directeur du foyer Kreisker. Résultat, après un an de tournage et les implications successives d'une vingtaine de jeunes, un film témoignage de dix minutes est enregistré. Un court-métrage humain et sensible qui nous livre l'intimité du quotidien dans une structure dédiée à la jeunesse en difficulté. Le film est à découvrir le 8 décembre à 19 h au cinéma municipal La Bobine.



Des projets en groupe

Un dispositif de groupe est mis en place visant à préparer les jeunes à l'autonomie. Ainsi, les jeunes sont répartis en trois groupes : le groupe *accueil* pour les 13-15 ans, le groupe *intermédiaire* pour les 15-17 ans et la *Maison* et le *studio* pour les 16-18 ans se préparant à une vie autonome en appartement.

" Nous utilisons beaucoup les projets collectifs car ils permettent la cohésion du groupe et son autonomisation " explique Sylvie Le Saux, chef de service au foyer Kreisker. Ces projets ont donc pour vocation de responsabiliser les jeunes. " L'idée est que lorsque l'on a un projet et qu'on veut le réaliser, il faut s'assumer, engager les démarches nécessaires, se mettre en relation avec différents inter-

Le courrier des lecteurs

Des commentaires, des suggestions... Cet espace vous est réservé :

Nom, prénom : Adresse :

Merci d'adresser votre courrier (sur ce bandeau ou sur papier libre) à :

Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville, BP 131, 29391 Quimperlé Cédex

Et vogue la galère...

Les choses ont désormais le mérite d'être claires. Nous savons enfin depuis le dernier conseil municipal que nos colistiers ultra contestataires ont changé de bord.

Il est vrai que le perpétuel rejet qu'ils manifestaient à l'égard de l'ensemble de nos actions ne pouvait déboucher de leur part que sur une machine arrière toute.

Si la manœuvre n'a vraiment étonné personne, la surprise vient toutefois du choix de leur nouveau capitaine. Ils naviguent désormais avec une opposition dont l'appartenance à une certaine gauche ou plus exactement à une gauche incertaine, ne leur évitera pas de violents tangages.

Comment en effet pourront-ils trouver des terrains d'entente durables, alors qu'ils n'ont eu de cesse de se critiquer réciproquement avant de faire alliance. Mais ce n'est plus notre problème et nous leur souhaitons bon vent.

Nous leur souhaitons même d'être plus assidus aux réunions et commissions qui jalonnent la vie des élus qu'ils ne l'ont jamais été en notre compagnie.

Pour mémoire et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, sur les 8 dernières réunions de la commission des affaires sociales, l'élu dissident membre de cette commission n'a fait qu'une seule fois acte de présence.

Et puisque, a-t-on appris, l'adhésion avec cette opposition s'est faite sur des idées, nous serions heureux qu'ils les expriment enfin, parce que malgré toutes les occasions offertes, nous n'avons pas eu la chance de les entendre.

Le nouvel équipage quelque peu hétérogène devra donc trouver la bonne cadence sous peine de naufrage.

Courage au capitaine et à ses galériens !

Le groupe majoritaire

Tribune des deux oppositions municipales

Une union pour des valeurs communes

Voici le texte lu par Danièle Rousseau, Pascal Thomas et Rémi Daniel lors du Conseil Municipal du 28 octobre 2004.

" Monsieur le Maire,

Lors de la composition de votre liste, vous nous avez proposé de travailler ensemble sur un programme et c'est ensemble que nous devons l'appliquer. Or dès le début de notre mandat, nous avons constaté que les décisions n'ont jamais été prises en groupe, mais en tout petit comité, notre rôle se bornant à voter " Pour " , sans commentaires de préférence (y compris en réunion du groupe majoritaire).

Certains diront que nous devrions démissionner avec dignité, mais pour nous la dignité est d'assumer jusqu'au bout le mandat confié par les Quimperlois.

Nous avons donc décidé de rejoindre le groupe d'opposition de gauche et de retrouver ainsi une démarche collective, un fonctionnement démocratique et des valeurs humanistes, loin des dérives sectaires du groupe majoritaire.

Ceci pour continuer à mener de façon plus efficace notre action auprès des Quimperlois. "

Nous sommes donc maintenant 5 élus pour représenter au Conseil ces différentes valeurs. Pour les défendre, nous avons créé en 2001 l'ACIPAQ (Association citoyenne du pays de Quimperlé). Elle est ouverte à tous ceux et celles qui veulent participer à la vie de la cité ou apporter leurs idées et leur énergie au renouveau de notre ville. Pour nous rejoindre il suffit de contacter l'un d'entre nous.

Ce bulletin étant le dernier de l'année 2004, nous vous souhaitons d'ors et déjà de bonnes et heureuses fêtes et une année 2005 prospère.

Danièle Kha, Claude Hellegouarch, Danièle Rousseau, Rémi Daniel et Pascal Thomas

Politique jeunesse : quoi de neuf ?

Dans son dernier bulletin, la municipalité se targuait du dynamisme de sa politique " jeunesse ". Il est facile de se prévaloir d'actions mises en place par les équipes précédentes pour faire croire à un fourmillement d'initiatives récentes.

Dans le cadre de la politique " enfance-jeunesse ", Vacado fut en réalité initié par l'équipe Savin, développé par l'équipe suivante et connaît aujourd'hui un grand engouement auprès des adolescents et de leurs familles. L'aide aux devoirs, l'animation dans les quartiers, l'intergénération, Parenthèse, une politique de concerts réguliers de musiques actuelles, coup de pouce aux jeunes, le réaménagement du PIJ et de la mission locale, sans oublier la construction d'une crèche sont, elles, rappelons le, des initiatives impulsées par l'équipe Tusseau avant 2001.

Il en va de même de nombreuses activités sportives et culturelles (skate Park, Arts martiaux dans une nouvelle salle, bagadig à l'Ecole de Musique, etc...)

Si la municipalité en place est experte en matière de récupération et de communication, elle reste par contre très discrète sur certaines attentes de la population, qu'il s'agisse de la construction d'une nouvelle crèche ou de la mise en place d'un jardin d'enfants...

Marcel Tusseau, Cécile Bellancourt, Alain Pennec, Marie-Madeleine Bergot, Christine Favennec et Philippe Cros.

EXPOSITION



10 novembre - 12 décembre 2004

RABATÉ

QUIMPERLÉ

PRÉSIDENTIAL